

POINT DE SITUATION

5 AVRIL
2020

NOMBRE DE PERSONNES CONTAMINÉES :
149 (+4)

A ce jour 149 cas de Coronavirus COVID-19 ont été confirmés dont 21 (-1) hospitalisés en réanimation et 50 personnes guéries. 4 décès sont à déplorer.

> LES PROFILS

Un nouveau décès est à déplorer ce jour. Il s'agit d'une personne de plus de 80 ans.

Parmi les cas confirmés, il y a :

- 70 femmes et 79 hommes
- 34 sont âgés de 15 à 44 ans
- 60 ont entre 45 et 64 ans
- 43 sont âgés de 65 à 74 ans
- Et 12 ont plus de 75 ans

La moyenne d'âge des personnes hospitalisées en réanimation est de 62 ans avec un minimum de 25 ans et un maximum de 85 ans.

> CRÉATION D'UN COMITÉ SCIENTIFIQUE

Un comité scientifique consultatif indépendant destiné à éclairer le Directeur Général de l'ARS dans ses décisions et arbitrages sera créé en Martinique.

Quels objectifs ?

- Appuyer les décisions administratives sur des argumentaires scientifiquement et médicalement établis,
- Associer des compétences diverses pour proposer des stratégies intégrant l'ensemble des problématiques,
- Mobiliser l'expertise locale, ayant la connaissance du terrain, pour mesurer tous les enjeux locaux.

Le fonctionnement

- Le comité scientifique fournira des avis argumentés sur les stratégies mises ou à mettre en œuvre, sur les points de vigilance, sur les bénéfices risques des différentes orientations possibles.
- Le Comité Scientifique pourra également être interrogé sur son interprétation des données épidémiologiques et les conséquences sur le système de santé.

- Les avis du comité scientifique ont vocation à être rendus publics

Sa composition

- Le pilotage du comité sera assuré par Philippe Hunel, Délégué Régional à la Recherche et la Technologie et le Dr Sylvie Merle, Directrice de l'Observatoire de la Santé assurera la fonction de conseillère médicale.
- Ils seront entourés de professionnels parmi lesquels des infectiologues, réanimateurs, anesthésiste, spécialiste de médecine physique et de réadaptation, gériatre, épidémiologiste, responsable d'actions sanitaires, ingénieur social, politologue et représentant de l'ordre des médecins.

La 1^{ère} réunion du comité scientifique se tiendra dans le courant de la semaine prochaine.

> EN CAS DE SYMPTÔMES, QUE FAIRE LES SOIRS ET WEEK-ENDS ?

Il faut appeler le 15

- En cas de symptômes modérés : prise en charge par un médecin régulateur libéral qui pourra faire une téléconsultation, donner des conseils médicaux ou contacter SOS Médecins
- En cas de symptômes aigus : prise en charge par un médecin régulateur hospitalier qui se chargera de la prise en charge en établissement.